

EPCE : EVALUATION PREALABLE A LA CREATION/REPRISE D'ENTREPRISE

Nous sommes prestataire du Pole Emploi Champagne Ardenne pour cette prestation, l'EPCE.

Parlez-en avec votre conseiller, il vous fixera directement avec nous un premier RDV s'il estime que votre projet est suffisamment avancé.

L'EPCE est une **prestation de conseil personnalisée**, réalisée en **rendez vous individuels** avec des consultants qui ont tous une expérience concrète de chef d'entreprise, afin de vous aider à prendre conscience de la viabilité de votre projet.

Pré requis : Avoir un projet de création rédigé et contenant un premier chiffrage des aspects commerciaux et financiers

Durée de la prestation : 1 mois maximum

Articulation des rendez-vous autour de **4 thèmes** principaux, **personnalisés en fonction de chaque projet et des besoins du demandeur** :

-

1^{er} rdv « **d'Accueil** » : présentation de la prestation, du porteur et de son projet

-

« **Porteur/projet** » : déterminer l'adéquation entre le porteur et son projet, et notamment préciser les actions à entreprendre pour l'améliorer

-

« **Etude de marché/stratégie commerciale** » : s'assurer du démarrage du projet et de sa pérennité : potentiel concret de clients !

-

« **Prévisionnel financier, autres éléments financiers** »

-

réalisation du plan de financement (investissements et ressources)

-

construction du prévisionnel d'exploitation sur 3 ans (dont calcul du point mort) et du prévisionnel de trésorerie sur 12 mois et 3 ans

-

Objectif : se confronter à la faisabilité économique réelle du projet, et donc de « chiffrer » la prise de risque du porteur

-

« **Statut juridique, aides, démarches** » : aide au choix du statut, conséquences fiscales et sociales, démarches, aides.

-

Dernier rdv de « bilan »

-

synthèse des points forts et des points faibles du projet,

-

Le porteur doit prendre conscience de la faisabilité de son projet à court ou moyen terme, et donc déterminer précisément les actions nécessaires à la poursuite et à la réalisation du projet

Documents à apporter :

-

CV

-

informations disponibles sur le projet (investissements, charges, prix,...)

-

documents comptables (si reprise d'activité)

-

toutes autres informations utiles pour le montage du projet.